

## MODIFICATION DE LA DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 2024 DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière adjointe, qu'en raison de la Fête de l'Action de grâces le 14 octobre prochain, le conseil a décrété par l'adoption de sa résolution numéro 2024-06-8703 que la **séance ordinaire prévue pour le 21 octobre 2024 sera plutôt tenue le 7 octobre 2024, toujours à 19h.**

Donné à Lac-des-Écorces, ce 11<sup>e</sup> jour de juin 2024.



Nathalie Labelle  
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité, le 11 juin 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 11 juin 2024.



Nathalie Labelle  
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe